



Succéssion entre frère et soeur

Par **kikiban**, le **21/08/2009** à **20:59**

Bonjour, mon beau père Portugais est venu travailler en France en 1936 ses parents sont morts et le partage des biens se fait sans qu'il en soit informé //il n'a pas eu d'héritage//ces deux frères et sa sœur se sont partagés les biens je voudrais savoir comment il faut faire pour connaître l'adresse du notaire ou la procédure à suivre merci